

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 16 octobre 2024**

Nombre de conseillers municipaux en exercice = 24 ; de présents = 19 ; de votants = 22

L'an deux mille vingt-quatre, le seize octobre à vingt heures zéro minutes, le conseil municipal de la Commune de QUÉVERT étant assemblé en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Philippe LANDURÉ, Maire de QUÉVERT.

Date de convocation : 10/10/2024

Date de publication : 23/10/2024

PRÉSENTS : Mmes et MM Philippe LANDURÉ, Catherine DENIEL, Francis ADNOT, Sylvie LESNÉ, Mélanie RIO, Mélanie DEQUÉ, Éric YGER, Joseph BRAULT, Yannick LUCAS, Didier LESAICHERRE, Françoise LEOST-TREMEL, Nathalie BONNOUVRIER, Maryam ABOU-MERHI, Clément ROUSSEAUX, Anne CHARRÉ, Jean-Luc ALLORY, Jean-Yves ANGER, Sylvie MEUNIER, Antoine DEGUEN

ABSENTS : Arnaud AUBAULT

ABSENTS EXCUSES : Christophe LECLERC, Dimitri GÉA (pouvoir à Maryam ABOU-MERHI), Bénédicte RUISSEAU (pouvoir à Mélanie RIO), Brigitte JUGUE-FOURNET (pouvoir à Sylvie MEUNIER)

SECRETAIRE DE SEANCE : Didier LESAICHERRE

<< >>

AFFAIRE 2024.037 : FIXATION DE LA PARTICIPATION FINANCIERE POUR LES ELEVES DES ECOLES PRIVEES SCOLARISES EN CLASSE ULIS

L'école Sainte-Croix a présenté, par courrier en date du 20 septembre 2024, une demande de participation financière aux frais de scolarité d'un élève de classe ULIS domicilié dans la commune.

Il est proposé de fixer la participation financière de la commune sur la base du coût moyen départemental des écoles publiques pour la période 2023-2025 à savoir :

- 530.00 € pour les élèves des classes élémentaires

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal,

A L'UNANIMITÉ

ATTRIBUE une participation à l'école Sainte-Croix de Dinan relative aux frais de scolarité d'un élève de classe ULIS pour l'année scolaire 2023-2024, d'un montant de 530 €.

CHARGE Monsieur le Maire de procéder au versement de ces participations.

FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS.

Le Maire,

Philippe LANDURÉ

